

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 8 JUILLET 2022

<b>DELIBERATION</b> N°CP08/07/2022/3/ <b>11</b> <b>DOSSIER N°5213</b>	<b>COMMISSION</b> <b>N° 3</b>	CP - MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE, FINANCES ET BÂTIMENTS
--	----------------------------------	---

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line COINDAT, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Eric BODEAU à Mary-Line COINDAT  
Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX  
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET  
Catherine GRAVERON à Franck FOULON  
Armelle MARTIN à Philippe BAYOL  
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT

RAPPORT : COMITE DE JUMELAGE AUZANCES-ROSSTAL - SUBVENTION

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget

Rapporteur : M. Franck FOULON



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD 2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,*

*VU le budget de l'exercice,*

*VU le rapport CP08/07/2022/3/11 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

- décide d'accorder une subvention de 500 € au Comité de Jumelage Auzances-Rosstal afin de soutenir les différentes manifestations prévues dans le cadre de l'anniversaire des 25 ans du jumelage.

La dépenses sera imputée sur le chapitre 930.23 article 6574.

Mmes DEFEMME, BUNLON, JOUANNETAUD, MM SIMONNET, MARTIN, BOURGUIGNON, membres de la Commission de jumelage (Moyenne Franconie) n'ont pas pris part au vote.

**Adopté : 24 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**